

# Rencontre avec deux conseillers CPAS

*Françoise Deroo.*

*Ces quelques notes se veulent un écho des différents points de vue exprimés à cette occasion. Seuls deux conseillers (sur 150 invités) ont répondu à notre invitation.*

Le but de la réunion était de préparer un échange de vue, lors du forum, entre les différents acteurs de terrain des CPAS, afin de connaître leurs points de vue concernant la politique sociale mise en application aujourd'hui dans les CPAS.

Dans notre CPAS, il n'est pas possible pour les conseillers de ne pas être confrontés quotidiennement aux clients, puisqu'il y a régulièrement des séances du Conseil où les personnes demandeuses d'aide peuvent être auditionnées.

Les personnes demandeuses d'aide sont obligatoirement informées puisqu'elles signent un document les informant qu'elles peuvent être entendues en séance du Comité Spécial de Service Social.

Le CPAS a d'autres missions que d'être un Mister Cash. Il faut essayer de stimuler les personnes aidées à ce qu'elles se réinsèrent. Il ne faut pas encourager les personnes à se complaire dans l'aide sociale. Il faut parfois une action énergique pour que les personnes se réinsèrent. Il serait plus facile de dire oui. Est-ce qu'un père de famille, aime dire non ? Pour que la réinsertion réussisse, il faut un suivi des personnes, il faut trouver de bons lieux de travail et avant que le contrat « article 60 » se termine, il faut préparer la suite. Le travail sous contrat « article 60 » est une remise dans la vie normale. Se lever le matin, se raser, etc...

Il y a trop peu d'assistants sociaux pour qu'ils puissent faire de la réinsertion. Il faudrait aussi plus d'assistants sociaux pour l'aide sociale en général. Il faudrait aussi qu'ils puissent collaborer avec l'associatif, avec leurs collègues. Il faudrait du travail en équipe.

Les assistants sociaux ont un travail difficile d'intermédiaire.

Il faut éviter la fraude, afin de pouvoir donner à ceux qui en ont besoin.

Les conseillers n'ont pas une mission facile, ils y mettent beaucoup d'énergie.

Les CPAS ont trop de missions. On pourrait

les décharger des avances sur allocations sociales.

Le CPAS n'a plus la possibilité de remplir sa mission. Il faudrait renforcer les remboursements de l'Etat et donner à l'aide le statut d'allocation sociale. Quant aux notes de gaz, les CPAS ont des situations difficiles à résoudre, parce qu'Electrabel laisse pourrir les situations.

Il y a des conditions d'aide inégales entre CPAS. Il faudrait des canevas d'aide.

L'aide sociale doit toujours être individuelle.

Les conseillers n'ont pas de machine à calculer quant ils lisent un rapport social, mais ils doivent tenir compte du budget du CPAS.

Il faut aussi prémunir les gens, d'achats qui les amèneraient au surendettement.

Pourquoi les transports en commun ne sont-ils pas gratuits pour les personnes aidées ? Le CPAS doit régulièrement payer des amendes à la STIB...